

Paris, le 09 MARS 2023

Messieurs les Secrétaires généraux,

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Madame et Monsieur les Co-délégués généraux,

Depuis plusieurs années, le Conseil d'orientation des retraites, instance indépendante et pluraliste d'expertise et de concertation au sein duquel vous siégez, souligne de manière incontestable les déficits durables et grandissants auxquels notre système de retraite va faire face dans les années à venir alors que notre pays dépassera les 20 millions de retraités. De même le Conseil supérieur des retraites a également rappelé la nécessité d'une réforme pour assurer la pérennité, malgré les effets positifs des précédentes réformes entreprises sous les mandats de mes trois prédécesseurs.

En tant que gestionnaires des régimes de retraite complémentaire, vous avez d'ailleurs dû entreprendre vous-mêmes et courageusement une réforme pour en assurer la pérennité financière, en revoyant les modalités d'indexation des pensions, en incitant les salariés à partir en retraite au-delà de 64 ans et en pénalisant financièrement ceux qui partent à 62 ans à taux plein.

Ces constats m'ont conduit à présenter devant les Français le choix clair de travailler un peu plus longtemps, en épargnant les plus fragiles et en veillant à ne pas pénaliser ceux qui ont commencé à travailler tôt ou ont les métiers les plus difficiles plutôt que de baisser les pensions, d'augmenter les impôts ou de faire porter le fardeau financier des retraites à nos enfants et petits-enfants. Cette nécessité d'adapter notre système pour le préserver a ainsi été au cœur de la campagne des élections présidentielle.

Dès après l'élection, j'ai eu l'occasion de vous en présenter les principes, lorsque j'ai reçu les organisations syndicales et patronales. Dans la foulée, le Gouvernement a travaillé pendant plusieurs mois avec l'ensemble des partenaires sociaux et des groupes parlementaires pour élaborer un projet de loi qui tienne compte de ces discussions.

Suite à ces concertations menées par la Première Ministre Elisabeth Borne et le Ministre du Travail Olivier Dussopt, de nombreuses évolutions ont été apportées au projet initial du Gouvernement. Indépendamment de l'opposition exprimée par les organisations que vous représentez au recul de l'âge d'ouverture des droits à la retraite, de nombreuses avancées ont été réalisées, y compris sur la question de l'âge légal en renonçant à le porter à 65 ans. D'autres avancées ont également pu être réalisées sur la prise en compte de la pénibilité, des carrières longues, de la revalorisation des petites retraites et de l'emploi des seniors ... Ces concertations et ces améliorations ont permis d'aboutir à un projet plus juste sans compromettre l'objectif d'équilibre financier.

.../...

Vous rappelez justement dans votre courrier que les échanges ont été nombreux pendant la phase d'élaboration du projet de loi avant qu'il ne soit adopté en conseil des ministres.

Le projet de loi est à présent débattu au Sénat après avoir été examiné par l'Assemblée nationale, et tous les points de vue sont exprimés. Les parlementaires représentent la pluralité des opinions de notre société, sans doute plus que jamais, et vous-mêmes, vous rencontrez les groupes parlementaires pour défendre vos positions. Le nombre de jours de débat au Parlement a d'ores et déjà dépassé celui des réformes de 2010 et de 2014 et de nombreux amendements ont été adoptés. En tant que garant des institutions, il est de mon devoir de préserver ce temps parlementaire qui se déroule actuellement et qui est l'essence même de notre démocratie.

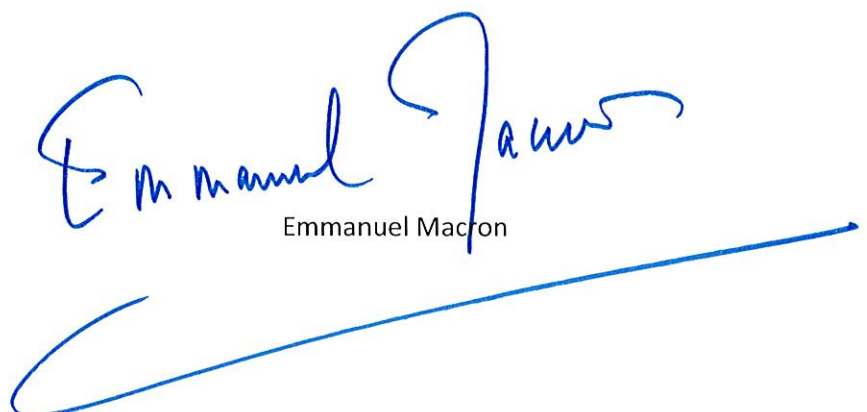
Vous exprimez avec force votre désaccord avec ce projet de loi et avez organisé des manifestations dans un esprit de responsabilité qui vous honore. Mais le Gouvernement n'est pas resté silencieux, et j'ai moi-même répondu aux questions des Français à ce sujet à plusieurs reprises sur le terrain, y compris récemment.

Le débat sur la réforme des retraites est nourri et continue de l'être dans nos enceintes démocratiques. Le Gouvernement est, comme il l'a toujours été, à votre écoute pour avancer par le dialogue, trouver des solutions innovantes, sans transiger sur la nécessité de restaurer un équilibre durable de notre régime de retraite car notre responsabilité est de garantir aux générations futures leur pension et leur transmettre un système de retraite par répartition viable qui a permis de faire sortir des générations de retraités de la précarité depuis l'après-guerre.

Je ne sous-estime pas le mécontentement dont vous vous faites le porte-parole comme les angoisses exprimées par de nombreux Français inquiets de ne jamais avoir de retraite. Depuis mon élection, j'ai toujours montré mon attachement au dialogue avec les Français comme avec les organisations syndicales et professionnelles, ainsi qu'au respect de nos institutions et d'un débat démocratique au Parlement, même quand les conditions étaient exceptionnellement difficiles y compris pendant la crise sanitaire.

Alors que nous vivons des temps exceptionnels et qu'il nous faut répondre aux défis immenses qui sont devant nous, je vous redis mon attachement à tracer ensemble des perspectives, comme nous l'avons fait depuis 2017 en particulier pendant la crise Covid, et à dessiner les grands axes des réformes qui sont indispensables pour construire une Nation plus forte, plus juste et plus résiliente.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les Secrétaires généraux, Mesdames et Messieurs les Présidents, Madame et Monsieur les Co-délégués généraux, l'expression de ma considération distinguée.



Emmanuel Macron